

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Photographie chez toi

ARTICLE 1

Principe du concours

La société Libella, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 7, rue des Canettes, 75006 Paris et Les Editions Paris Mômes, SARL dont le siège social est situé au 9-11 passage Plantin 75020 Paris, organisent un concours pour les enfants sur le thème «Photographie chez toi».

Le concours sera lancé officiellement dans le magazine Paris Mômes numéro 129 daté avril/mai 2021, dont la sortie est prévue en kiosque le mercredi 7 avril 2021. Le concours sera également annoncé le mercredi 7 avril 2021 sur les sites internet www.parismomes.fr et www.delpireandco.com. Ce concours est gratuit.

ARTICLE 2

Catégorie des participants

Ce concours est réservé aux enfants âgés de 5 à 12 ans domiciliés en France métropolitaine au moment de leur participation (à l'exception des enfants des salariés de Paris Mômes et Delpire and co) bénéficiant de l'accord de leurs représentants légaux, lesquels ont impérativement écrit une autorisation de participation au concours. Un même participant peut envoyer jusqu'à une photo.

ARTICLE 3

Dates de validité

Ce concours commence le 7 avril et se termine le 31 mai 2021. Les participations reçues après cette date limite ne seront pas prises en compte.

ARTICLE 4

Conditions de participation

L'enfant participant doit avoir entre 5 et 12 ans. Les photographies sont à envoyer sous forme de fichier numérique, en haute définition, par email à l'adresse suivante : concours@parismomes.fr.

Si une personne ou plusieurs personnes apparaissent sur la photo, une autorisation de publication est impérative pour chaque personne.

Les mineurs participants concèdent, à titre exclusif, par l'intermédiaire de leurs représentants légaux et titulaires à ce titre de l'autorité parentale, à titre gratuit à Paris Mômes, à Delpire and co et aux partenaires du concours, les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation relatifs au document envoyé, par tous moyens et sur tous

supports, jusqu'au 31 mai 2021 en France et dans le reste du monde, et nécessaires à Paris Mômes, à Delpire and co et aux partenaires du concours aux fins de réaliser :

- la promotion et communication du concours
- la publication éventuelle dans le magazine Paris Mômes et tout autre support de communication relatif au concours Paris Mômes, et se réserve le droit d'organiser une exposition d'une sélection des photos envoyées pour le concours (dont celle du lauréat).

ARTICLE 5

Désignation du lauréat et accession aux résultats

Le jury sera composé parmi l'équipe de Paris Mômes et des éditions Delpire. Chaque partie sélectionnera 8 images (soit 16 au total) et les 5 photos gagnantes seront sélectionnées lors d'une réunion avec les deux parties.

Les critères de sélection porteront sur l'originalité des propositions, et la pertinence du sujet et du traitement par rapport au thème du concours.

Les candidats sélectionnés seront prévenus par courrier ou email courant juin 2021.

Les photos des gagnants seront publiées sur le site du magazine, dans une news et sur les réseaux sociaux de Paris Mômes pendant une période de 15 jours.

ARTICLE 6

Dotations

1^{er} prix : Un appareil photo Kidizoom duo DX de VTech

Appareil photo V-Tech d'une valeur de 66,99 €

2^e prix : Des portraits personnalisés de ta famille sur une affiche (30 x 40), de chez Omy

Affiche d'une valeur de 260€

3^e, 4^e et 5^e prix : Le super livre *Eyes Open*, de Susan Meiselas (delpire & co)

Livre d'une valeur de 25€

Les gagnants seront contactés par courrier ou email. A l'issue d'un délai de 7 jours, sans réponse au courriel invitant à communiquer ses coordonnées, le lot sera perdu. Il sera attribué au lauréat suivant. Si l'adresse électronique est incorrecte ou ne correspond pas à celle du

gagnant, l'organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable. Les gagnants injoignables, ou ne répondant pas dans un délais de 7 jours pour fournir leurs coordonnées, ne pourront prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit. Les lots attribués sont personnels et non transmissibles.

ARTICLE 7

Responsabilité de l'organisateur

Paris Mômes et Delpire and co ne seront pas tenus responsables dans l'hypothèse où le concours venait à être supprimé, modifié et/ou suspendu pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Paris Mômes et Delpire and co peuvent modifier à tout moment le présent règlement et/ou prendre toutes décisions qu'ils pourraient estimer utiles pour l'application et/ou l'interprétation du règlement.

ARTICLE 8

Confidentialité et utilisation des données personnelles.

En vertu de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 (art.34), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous à : contact@parismomes.fr. Les données personnelles des participants et de son (ses) représentant(s) légal(aux) indiqués dans le bulletin de participation ne seront pas utilisées au-delà de la durée du concours. Elles

seront utilisées par Paris Mômes pour contacter le lauréat ainsi que pour communiquer le résultat aux participants par newsletter.

Le concours «Photographie chez toi» sera également relayé via le compte Facebook, Pinteret et Instagram de Paris Mômes et des partenaires du concours mais n'est pas associé à, geré ou sponsorisé par ceux-ci. En participant au concours, le participant fournit des informations à la société Paris Mômes et aux partenaires du concours, dont l'adresse est mentionnée ci-dessus, et non à Facebook, Twitter et Instagram.

ARTICLE 10

Le règlement est disponible en téléchargement sur le site www.parismomes.fr.